

Au 1^{er} janvier 2023 un seul GRETA pour toute l'académie !

Le SNES avec la FSU est opposé à ces fusions alors que les conditions de travail sont déjà très dégradées et que les questions essentielles des personnels ne trouvent pas de réponse.

2 CCRAFCA ont été réunis, en mars et en juillet ; entre les deux un « groupe de travail » a été organisé. Ce conseil consultatif régional académique de la formation continue des adultes remplace l'instance académique. La composition est toujours paritaire mais cela diminue de fait le nombre de représentants syndicaux.

Compte-rendu du CCRAFCA Auvergne-Rhône-Alpes du 17/03/2021

Ce CCRAFCA se substitue aux 3 conseils consultatifs académiques de Clermont, Grenoble et Lyon.

➤ Présentation des trois types de représentants à ce CCRAFCA :

- 10 représentants de l'administration dont :

4 membres de droit : Le recteur de région (Président du conseil, recteur de l'académie de Lyon) et les recteurs des 2 autres académies (absence du recteur de Clermont représenté par son suppléant Secrétaire général), le DRAFIC.

5 autres représentants de l'Administration, chefs d'éts. support et agents comptables

- 10 représentants des Organisations Syndicales, dont 5 de la FSU, 3 de l'UNSA et deux de la FNEC-FP-FO.

Nous avons noté l'absence du Recteur de l'académie de Clermont, M. Karim Benmiloud, et l'étonnante présence muette de son suppléant, le SG M Tanguy Cave, alors même qu'il est prévu de fusionner les 8 GRETA de l'académie de Clermont en un seul.

4 autres membres de l'administration étaient présents mais l'administration n'a pas jugé utile de les présenter. Parmi eux a été reconnue la Directrice de GIP-FCIP de Clermont, qui est systématiquement invitée comme prévu par les textes.

Nous avons rappelé l'importance que les décisions soient soumises en CTA, il nous a été répondu sur ce point que cela serait bien le cas.

➤ **Déclaration liminaire FSU** (le représentant de FO nous dit partager plusieurs points de cette déclaration, elle est déposée au PV et a été envoyée au recteur de région).

➤ Etat des lieux et contexte du CCRAFCA présentés par le recteur de Région, avec des documents complémentaires non communiqués en amont. Ainsi l'hétérogénéité des pratiques pédagogiques est présentée comme une faiblesse, il s'agit donc purement et simplement de priver les enseignants-formateurs de la liberté pédagogique attachée à toute fonction d'enseignement, et d'en faire de dociles exécutants de pratiques imposées.

CCRAFCA : lieu d'échange et de réflexion collective. Politique régionale à l'échelle de la région avec une spécificité de chaque territoire.

- Contexte réglementaire du 29 juillet 2020 relatif au CCRAFCA.

- Contexte régional : Activité des GRETA basée sur l'indice économique de chacun des territoires et de la population

Le SNES a dû demander la présentation de la page « missions et rôle », pour le principe qu'elle ne soit pas escamotée et pour exposer ses remarques et questions, en ressortant en particulier les points qui, in fine, touchent les personnels.

➤ Le recteur présente alors les missions et compétences du CCRAFCA :

- Le conseil se prononce sur l'offre de services et la stratégie régionale de développement des Greta, les orientations des programmes académiques de formation continue des adultes, la déclinaison des conventions et partenariats nationaux et régionaux.

- Le conseil est consulté sur : Le rapport annuel d'activité du réseau des Greta ou GIP-FCIP, la carte des groupements arrêtée par le recteur, les relations partenariales, les besoins en formation continue, la collaboration des établissements, **l'accompagnement RH des salariés GRETA**, les actions de promotion et de diffusion de la formation continue, le programme annuel des fonds académiques

➤ Puis l'administration présente les orientations stratégiques du CCRAFCA

- Développer une offre de formation- Accompagner tous les publics – Innover - Soutenir une démarche de développement des compétences.

Le rectorat justifie l'évolution des GRETA par :

-un maillage territorial & la mutualisation des compétences

-un chiffre d'affaire plus important

-une carte cible des territoires avec un objectif triennal.

Les représentants de chaque académie ont justifié la nouvelle carte de fusion des GRETA en présentant des arguments quasi analogues pour les trois académies : mutualisation des compétences, sauvegarde des GRETA en difficulté dans le cadre des fusions et maintien des activités au plus près des territoires. La FSU a demandé quelle était la politique régionale de l'administration. La réponse est que c'est la continuité de chaque politique académique !

A plusieurs reprises quand nous demandons des informations précises sur certains points, il nous est répondu que cela sera renvoyé à des groupes de travail, car cela est trop technique.

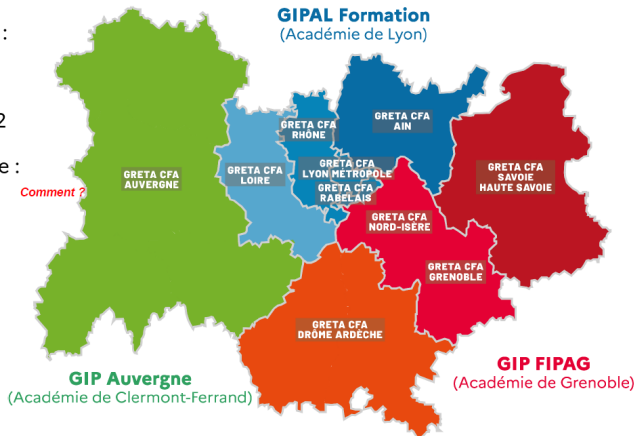
L'administration, par la voix de M. Legrand, DRAFPIC Adjoint, s'est engagée à ce qu'il n'y ait pas de suppression d'emplois. Derrière les discours tenus, une seule volonté nous semble dominer : obtenir de grossir les GRETA afin d'obtenir plus de marchés. Le vocabulaire utilisé montre l'influence du new public management dans ce qui est pourtant un service public. Tout au long de ce conseil l'administration a évacué les questions qui concernent directement les personnels.

➤ **Nous avons dénoncé l'absence de cohérence régionale de la carte des GRETA. Un GRETA est créé à Lyon, on passe de 7 à 4 GRETA dans l'académie de Grenoble et dans l'académie de Clermont Ferrand, on passe de 8 à 1 seul pour les 4 départements.** La volonté de faire des économies d'échelle ne pourra que poser des problèmes de fonctionnement pour les personnels et les usagers. La plupart des personnels sont contractuels, les postes gagés sont supprimés parmi ceux qui demeureraient, cela précarise encore plus les collègues. Le réseau compte 888 personnels permanents, pour 698 Equivalent Temps Plein dont seulement la moitié en CDI, et 4000 vacataires.

Evolution de la carte des GRETA/CFA – Carte cible à 3 ans

François

- GRETA CFA Rabelais : septembre 2021
- GRETA CFA Drôme : Ardèche janvier 2022
- GRETA CFA Auvergne : progressif 2022-2023
- GRETA CFA Savoie-Haute Savoie : 2023



- Mise au vote de la fusion des 2 Greta départementaux et création du GRETA Drôme-Ardèche et de la création du GRETA-CFA Lycée Rabelais de Dardilly.

Les OS ont dénoncé le manque de communication et d'informations préalables sur cette proposition de vote. Les OS ont demandé la dissociation du vote pour les deux créations.

La FSU a aussi demandé si les Assemblées Générales et les CA ont été consultées; malheureusement et sans surprise la réponse a été négative, les personnels ayant été seulement informés. Il n'en reste pas moins que cette étape vers la fusion sera obligatoire.

Le Recteur a finalement uniquement soumis au vote la création du GRETA CFA lycée Rabelais et a reporté au mois de juin le vote au sujet de la création du GRETA Drôme-Ardèche.

Dès le départ il était prévu que la fusion pour l'académie de Clermont soit décidée plus tard. M. Legrand, a indiqué qu'il souhaitait travailler dans la transparence et le dialogue et a annoncé qu'une information serait organisée dans chaque Greta. Nous lui avons donc demandé s'il comptait y inviter les représentants syndicaux et notamment les élus en CCP. Toujours pas de réponse.

La FSU n'a pas pris part au vote compte tenu du principe de communication préalable des éléments relatifs au vote qui ne figuraient pas à l'ordre du jour.

- La FSU a obtenu le remplacement d'un titulaire absent par n'importe quel suppléant de sa liste.

- La FSU a demandé la communication des documents de travail 15 jours avant instance. Le Recteur a accepté un délai de 8 jours. Ce délai est insuffisant, à la fois pour que les organisations d'une même organisation syndicale puissent se concerter à l'échelle de la région mais aussi pour de différentes organisations syndicales puissent prendre contact entre elles.

- La FSU a obtenu la communication des documents de travail de ce CCRAFCFA d'installation dans le PV. En revanche la communication de l'enregistrement de la réunion a été refusée.

- Nous avons souligné que l'arrêté de 2020 indique que les réunions du conseil sont publiques et demandé que ses réunions soient annoncées a minima sur les sites web des rectorats. L'administration n'a pas répondu.

Les conditions techniques de la visio-conférence rendaient difficile de la suivre dans des conditions correctes, nous l'avons fait remarquer.

Le prochain CCRAFCFA est prévu pour fin mai-début juin. Il a été reporté au 8 juillet

Le vote de la nouvelle carte de l'académie de Grenoble sera à l'ordre du jour.

Nous n'avons aucune information sur la tenue de groupes de travail auxquels renvoie pourtant l'administration.

Nous attendons un fonctionnement différent lors de la prochaine instance afin qu'elle soit réellement consultative et que la voix des organisations syndicales soit entendue. Il faut aussi en particulier que la situation des personnels soit examinée à partir d'une photographie quantitative et qualitative.

Olivier Moine. Académie de Grenoble

Catherine Ehrard. Académie de Clermont Ferrand

Abdoul Faye. Académie de Clermont Ferrand

Manuel Milet-Anselmo. Académie de Lyon